

**Frais de remboursement anticipé de prêt hypothécaire de la CIBC –**

**Règlement de l'action collective du Québec**

Cour supérieure du Québec

N° de dossier de la Cour : 500-06-000930-186

**La date du cachet de la poste ou du courriel doit être au plus tard le 2 novembre 2023.**

**FORMULAIRE DE RÉCLAMATIONS**

**COORDONNÉES DU DEMANDEUR**

--	--

Prénom

Nom

--

Adresse principale

--	--	--

Ville

Province

Code postal

--

Adresse courriel

--

Numéro de téléphone

Le présent formulaire et les documents justificatifs doivent être remplis et soumis à l'Administrateur des réclamations par courriel ou par la poste dont la date du cachet de la poste doit être au plus tard le 2 novembre 2023 à l'adresse suivante :

Règlement visant les frais de remboursement anticipé de prêt hypothécaire de la CIBC

**a/s de Velvet Payments Inc.**

5900 avenue Andover, bureau 1

Montréal (Québec) H4T 1H5

[cibcsettlement@velvetpayments.com](mailto:cibcsettlement@velvetpayments.com)

Nous vous recommandons de déposer une réclamation en ligne sur le site Web du Règlement à l'adresse suivante :

[www.cibcirdsettlement.com](http://www.cibcirdsettlement.com)

**Veillez lire attentivement l'Avis (pouvant être consulté à l'adresse [www.cibcirdsettlement.com](http://www.cibcirdsettlement.com)) concernant le Règlement avant de remplir le présent formulaire. Les termes clés utilisés dans le présent Formulaire de réclamations sont définis dans l'Avis et dans l'Entente de règlement, ces deux documents peuvent être consultés sur le site Web du Règlement. Nous comprenons qu'il peut être difficile d'obtenir les renseignements sur votre prêt hypothécaire et, le cas échéant, nous vous demandons de remplir le présent formulaire au mieux de votre connaissance.**

**Déclaration de confidentialité**

Tous les renseignements fournis dans le présent Formulaire de réclamations sont recueillis, utilisés, communiqués et conservés par l'Administrateur des réclamations aux fins d'administration du règlement de l'action collective indiquée ci-dessus, notamment pour l'évaluation du statut d'admissibilité aux termes du règlement.

## 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

1.1. Qui a consenti votre prêt hypothécaire? (**une seule réponse possible**)

CIBC     Hypothèques Firstline     Banque le choix du président     Autre

1.2. Date de début du prêt hypothécaire ou du dernier renouvellement (**mm/aaaa**)

--	--

Ne laissez pas de blancs. Si la date exacte est inconnue, veuillez indiquer une date approximative.

1.3. Quel était votre numéro de prêt hypothécaire (**si vous l'avez**)?

--

1.4. Votre prêt hypothécaire était-il d'une durée fixe de cinq ans et moins à un taux d'intérêt fixe?

Oui                       Non

1.5. Avez-vous payé des frais de remboursement anticipé?

Oui                       Non

1.6. Quel était le montant de vos frais de remboursement anticipé? Ne laissez pas de blancs. Si le montant exact est inconnu, veuillez indiquer un montant approximatif.

--

1.7. Quel était le taux d'intérêt applicable à votre prêt hypothécaire? Ne laissez pas de blancs. Si le taux exact est inconnu, veuillez indiquer un taux approximatif.

--

1.8. Date du remboursement anticipé du prêt hypothécaire (**mm/aaaa**)

--	--

Ne laissez pas de blancs. Si la date exacte est inconnue, veuillez indiquer une date approximative.

### Déclaration de confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le présent Formulaire de réclamations sont recueillis, utilisés, communiqués et conservés par l'Administrateur des réclamations aux fins d'administration du règlement de l'action collective indiquée ci-dessus, notamment pour l'évaluation du statut d'admissibilité aux termes du règlement.

## 2. CIRCONSTANCES SPÉCIALES (le cas échéant)

Avez-vous effectué un remboursement anticipé à l'égard de votre prêt hypothécaire en raison de Circonstances spéciales telles que définies dans le Règlement, soit en raison de (cocher la case appropriée, le cas échéant)?

- 2.1.  le décès d'un coemprunteur, tel qu'il est attesté par un certificat de décès;
- 2.2.  le divorce entre l'emprunteur et un coemprunteur, tel qu'il est attesté par un certificat de divorce; et/ou
- 2.3.  une maladie invalidante limitant la capacité de gain de l'emprunteur ou d'un coemprunteur, telle qu'elle est attestée par un certificat médical ou un certificat ou une attestation délivré par un employeur, un assureur ou une organisation gouvernementale;

Si l'une des Circonstances spéciales mentionnées ci-dessus est survenue entre la date de signature de votre prêt hypothécaire pour lequel des Frais de remboursement anticipé admissibles ont été payés et **dans les 36 mois** précédant la date du remboursement anticipé de ce même prêt hypothécaire. **Si vous souhaitez être admissible comme ayant connu des Circonstances spéciales, vous devez fournir le certificat précédemment mentionné avec le présent Formulaire de réclamations.**

## 3. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS (y compris la déclaration de libération) (Réponse facultative, sauf dans le cas de Circonstances spéciales)

J'ai inclus les documents justificatifs des clauses I ou II.

Oui  Non

Document(s) joint(s) :

---

---

## 4. ATTESTATION ET QUITTANCE DE LA RÉCLAMATION

Pour obtenir une indemnisation aux termes du Règlement, vous devez fournir l'attestation suivante :

1. Je suis un membre du groupe ou le représentant autorisé d'un Membre du groupe ou la succession d'un Membre du groupe.
2. J'atteste que tous les renseignements figurant dans le présent Formulaire de réclamations sont véridiques et exacts.
3. Je comprends qu'en soumettant la présente réclamation, j'autorise l'Administrateur des réclamations à communiquer avec moi ou avec mon représentant, selon ce que l'Administrateur des réclamations juge approprié pour obtenir de plus amples renseignements et/ou pour vérifier ma réclamation.

### Déclaration de confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le présent Formulaire de réclamations sont recueillis, utilisés, communiqués et conservés par l'Administrateur des réclamations aux fins d'administration du règlement de l'action collective indiquée ci-dessus, notamment pour l'évaluation du statut d'admissibilité aux termes du règlement.

4. Si des Circonstances spéciales s'appliquent : Je confirme que j'ai dû rembourser mon prêt hypothécaire par anticipation en raison de l'une des Circonstances spéciales précédemment mentionnées.

--	--

Signature

Nom en caractères d'imprimerie

--	--	--

Date (jj/mm/aaaa)

**Déclaration de confidentialité**

Tous les renseignements fournis dans le présent Formulaire de réclamations sont recueillis, utilisés, communiqués et conservés par l'Administrateur des réclamations aux fins d'administration du règlement de l'action collective indiquée ci-dessus, notamment pour l'évaluation du statut d'admissibilité aux termes du règlement.